



PLUM' INFO

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION COMMUNE DE PLUMAUGAT N° 108

Responsable publication : M. CHEVALIER

☎ : 02.96.83.12.31. – Fax : 02.96.83.15.63.

E-Mail : mairie@plumaugat.fr

Site internet : <http://pagesperso-orange.fr/plumaugat/>

Abonnement annuel : 8.00 € (pour un envoi à chaque numéro)

Jeudi 18 Avril 2019

RESUME CM DU 4 Avril :

(Le compte rendu intégral est affiché en mairie)

Fixation taux d'imposition des taxes directes locales pour 2019 : Le CM décide de maintenir les taux des contributions directes (Taxe d'habitation : 8,03 % ; Taxe foncière sur le bâti : 11,67 % ; Taxe foncière sur le non bâti : 37,11 %).

Devis Pumptrack et rénovation city stade : M. Le Maire rappelle au CM le projet d'installation d'un Pumptrack sur le parc des Hirondelles et la rénovation du city stade (sol et remplacement des panneaux de basket) et présente au CM les devis de la société Imagin'Aires, de PLOERMEL. Après délibération, le CM décide de retenir cette proposition. Les crédits sont inscrits au budget 2019.

PELE – MELE :

1 – L'Association EPAL, bureaux à Brest, Rennes, Nantes et permanences régulières sur les Côtes d'Armor, recrute des animateurs prêts à s'investir dans l'encadrement de séjours proposés à des adultes et mineurs en situation de handicap.

Vous êtes disponibles pour partir 2, 3 ou 4 semaines sur l'un de nos 200 séjours, rejoignez nos équipes d'animation ! 250 postes à pourvoir avec ou sans BAFA.

Pour plus de renseignement et postuler : <http://www.epal.asso.fr/postuler-en-ligne.php>

2 – ENEDIS rappelle que le propriétaire ou occupant d'un terrain situé à proximité d'une ligne électrique doit veiller à l'élagage régulier des branches afin d'éviter les ruptures de câbles et les coupures de courant.

3 – RTE nous informe que des travaux d'élagage et d'abattage nécessaires à l'entretien de la ligne de 400 000 volts qui traverse notre commune et seront réalisés par l'entreprise ENGIE INÉO à compter de début Mai. Il pourra être procédé à du girobroyage, sauf en cas d'avis du propriétaire. Si des dégâts seraient occasionnés vous pourrez contacter : le responsable de l'entreprise M. Benoit RECOURT (07 88 00 84 03).

4 - L'INSEE réalise une enquête du 28 mars au 30 avril 2019 sur les loyers et les charges. Dans ce cadre, vous serez peut être interrogé par Mme Anne LE COULS enquêtrice de l'INSEE qui sera munie d'une carte.

5 - L'INSEE réalise une enquête du 15 avril au 22 juin 2019 sur les ressources et les conditions de vie des ménages. Dans ce cadre, vous serez peut être interrogé par une enquêtrice de l'INSEE qui sera munie d'une carte.

6 – Le Timbre fiscal électronique peut remplacer le timbre fiscal papier. Il peut s'acheter sur :

<https://timbres.impots.gouv.fr/> ou auprès des buralistes agréés et donc auprès du Bar l'Hermine. Les timbres fiscaux papiers ne sont plus en vente et ils ne seront plus utilisables après le 30 juin. Les timbres amendes ne sont pas concernés par cette dématérialisation.

7 – Le Département des Côtes d'Armor et la CAF relancent, pour l'année 2019-2020, le "PASS ENGAGEMENT", dispositif destiné aux jeunes adultes costarmoricains âgés de 18 à 25 ans, engagés dans une association culturelle, sportive, sociale et/ou solidaire du territoire, pour pouvoir bénéficier d'une aide financière pour un projet personnel (permis de conduire, BAFA, études, achat d'un véhicule, etc.) : <https://cotesdarmor.fr/vos-services/beneficier-du-pass-engagement>. Les éléments de candidatures sont disponibles en version papier dans les MDD aux heures d'ouverture au public. Les dossiers doivent arriver complets pour pouvoir être instruits avant le 31 mai 2019, date de fin des candidatures.

8 – Lutte contre le frelon asiatique : DINAN AGGLOMÉRATION et la commune vous accompagne dans la lutte contre le frelon asiatique. Si vous découvrez un nid, contactez DINAN AGGLOMÉRATION ou la mairie qui missionnera une entreprise spécialisée laquelle interviendra dans les 48 heures. Les frais de cette intervention seront pris en charge à 50 % par l'agglomération et à 50 % par la commune.

9 – Les classes 9 préparent le banquet du 21 Avril, Les invitations ont été lancées. Si vous avez été oublié ou si vous connaissez quelqu'un qui a été oublié, contactez Philippe PACÉ (02 96 83 13 50)

Portes Ouvertes

1 – Portes ouvertes au Lycée La Providence de Montauban de Bretagne : Samedi 18 mai de 9 h 00 à 12 h 00.

DATES A RETENIR :

Permanences :

Maire / Conseiller Départemental : sur rendez-vous les mardis et vendredis après-midi, le samedi de 9H00 à 12H00.

Permanence des adjoints sur rendez vous.

Dinan Agglomération vous accueille pour vos démarches à la maison du développement à Caulnes les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin de 8H30 à 12H30

Horaires de la Bibliothèque : mercredi 15h00 - 17h30 et le samedi 10h30 – 12h00

Festivités / Vie des associations de Avril et Mai :

Dimanche 21 avril : Banquet des Classes 9

Dimanche 28 avril : Pêche populaire du Comité des Fêtes

Mardi 30 avril : 20h30 AG ACCF

Mercredi 8 mai : Commémoration du 8 Mai

Vendredi 10 mai : Concours de Palets du CBA

Samedi 11 et Dimanche 12 mai : Fête du Pays

- Le 11 : repas jambon grillé
- Le 12 : courses cyclistes

Pendant les 2 jours fête foraine

Dimanche 26 mai : Élections européennes

Football :

A l'extérieur

28 avril à 15h30 contre Le Hinglé AS

19 mai à 15h30 contre Broons – Trémeur AS 2

A domicile

5 mai à 15h30 contre Plédéliac Hunaudaye US 2

26 mai à 15h30 contre Brusvily US 2

Messes :

Samedi 20 avril à Caulnes à 21h00 (veillée pascale)

Dimanche 21 avril à Plumaugat à 10h30 (banquet des classes 9)

Dimanche 28 avril à Caulnes à 10h30 (accueil de l'abbé Jean-Jacques LEROY présidé par Monseigneur MOUTEL)

Mercredi 8 Mai à Plumaugat à 10h30 (Commémoration).

Dimanche 19 Mai à Guenroc à 10h30 (Messe en Famille)

Prochaine réunion de CM : 14 mai à 20h30